



Communiqué de presse,

Paris, le 11 février 2021

Les organisations représentatives des professions de la rééducation s'insurgent contre le projet de protocole de coopération de l'ARS Grand-Est visant à créer le métier « d'aide à la rééducation » sans concertation des parties prenantes !

L'ANFE, la FFMKR, la FFP, la FNO, la FNP et le SNAO interpellent l'ARS Grand-Est et dénoncent le projet de protocole de coopération « article 51 » visant à déléguer des compétences à des aides-soignants volontaires et créer à terme le métier d'« aide de rééducation ».

En l'état actuel de l'organisation du système de santé, du fonctionnement des hôpitaux, des centres de santé, des soins de suite et de réadaptation, des structures médico-sociales et de leur financement, les professionnels de la rééducation n'accepteront pas qu'une partie de leurs champs de compétences respectifs soit ainsi concédée.

La pénurie de professionnels de la rééducation au sein de ces établissements est un fait essentiellement lié à l'insuffisance de moyen et de niveau de rémunération. Aussi, il est totalement inadmissible de vouloir compenser cette carence en déléguant une partie de ces actes à une main-d'œuvre moins qualifiée et donc moins onéreuse ; qui plus est, sans consulter les organisations représentatives de nos professions et sans contrepartie.

En effet, voilà un certain nombre d'années que les professions de la rééducation attendent des revalorisations et des avancées majeures en matière de réingénierie de leur formation initiale, d'évolution de leur niveau de sortie d'étude et d'évolution de leur décret d'actes et d'exercice, sans résultat significatif !

L'ensemble des organisations signataires rappellent que la PPL Rist pourrait être un excellent vecteur visant à faire évoluer les professions de la rééducation et répondre en partie à ces revendications légitimes.

Contacts Presse :

Éric TROUVE
Président de l'ANFE
07.86.09.79.00

Sébastien GUERARD
Président de la FFMKR
06.03.85.96.28

Nicolas RAYNAL
Secrétaire Général de la FFP
06.85.28.10.36

Anne DEHETRE
Présidente de la FNO
06.78.12.51.48

Alexandre AKLI-POUPARDIN
Président de la FNP
07.77.49.14.49

Laurent MILSTAYN
Président du SNAO
06.70.23.07.47